

Conseil d'administration de «*Lourmarin, culture et patrimoine* » (LCP)  
tenu le 7/6/2023, salle Camus, à 18 heures.

Excusé(e)s : Ophélie de Chassey, Thierry Laigle, Jean-Pierre Juignier,  
Pascal Chopin

Présent(e)s : Serge Cosseron, Suraya **Mahmood**, Genevieve Louis,  
Fabrice Monod, Corine Monod, Janet Mead

Invité(e)s : Marie-José et André Rouquet, Alexandre Alajbegovic, Marie-  
Christine Favé, Mme Ginoux ?

**O.J.**

**Introduction du président :**

**Parution dans l'Écho de la Combe de l'article présentant LCP :**

*« De création toute récente, l'association «*Lourmarin, culture et patrimoine*» regroupe des Lourmarinois et des non Lourmarinois qui se sont retrouvés à diverses reprises au cours des années passées dans le cadre des Veillées initiées par Alexandre Alajbegovic.*

*Après plusieurs réunions, l'association s'est fixée comme objectif d'animer la vie culturelle du village avec la particularité de s'appuyer sur les compétences et les envies de ses différents membres. Elle proposera des manifestations de types singuliers et différents autour de thèmes musicaux, littéraires, historiques, artistiques, etc, afin de rassembler les habitants du village au-delà des différences de génération sous des modalités diverses (concerts, expositions, conférences, lectures publiques, etc).*

*L'association se propose également de prendre soin du patrimoine matériel et immatériel du village, qu'il soit classé ou non, par les moyens les plus divers, comme l'information, la veille attentive des éléments patrimoniaux et des biens naturels communs, leur mise en perspective et leur mise en valeur quand cela n'est pas encore réalisé.*

*L'association se propose également d'aider et de contribuer à la poursuite de certaines manifestations engagées depuis quelques années, par exemple les Journées du patrimoine ou les Veillées.*

*Elle ne manquera pas non plus, si certaines associations le désirent, d'être partenaires de leurs projets.*

*Enfin, «*Lourmarin, culture et patrimoine*» appelle tous les Lourmarinois qui le souhaiteraient à la rejoindre avec leurs envies et leurs propositions. »*

Contact : [serge.cosseron@orange.fr](mailto:serge.cosseron@orange.fr)

**Avenir de la demande de subvention municipale.** Serge indique avoir un rendez-vous avec le Maire le vendredi 9 juin à 10 heures, qui, à cause de la crise sanitaire due à la pollution des eaux a été reporté au mercredi 14 juin à 14 heures.

1/ BILAN IRISH SESSION (Surraya-Serge)

Bilan très positif. Bonne ambiance, musiciens heureux et quelques adhésions. Une seconde édition est envisagée la première semaine d'octobre. Il est prévu de faire tourner un chapeau pour les musiciens pour assurer leur rémunération. Il est prévu d'éditer des flyers et une affiche, de prévenir Patrick Vargin pour *la Provence*, d'interagir sur les sites de la mairie et du camping, également sur « Panneau Pocket », de tracter sur les deux marchés précédents, bref de soigner la communication en général pour toutes les manifestations.

## 2/ORGANISATION RANDO VAUDOISE (Thierry)

Une vingtaine de personnes inscrites pour le moment. Informer les membres bénévoles et ceux d'autres Assos.

Le RDV est fixé à 9h30 au Temple de Lourmarin. Les vélos réservés chez Bees sont à aller chercher vers 9 heures. Appel à captation vidéo, Corinne indique qu'elle assurera la couverture photographique.

## ORGANISATION RANDO VAUDOISE (Thierry)

Des précisions sur le 17 juin : Nous partirons du temple à 9h30 - Les vélos Bee's des Chopin sont réservés et seront dispos dès 9h.

Les participants :

### 1° vélo - 12 participants

ma pomme (Lauris), Patrick Maillet (Lauris), son ami Christian (idem)

Antoine Hurel (idem), Surraya

Fabrice et Corinne

Pascal et Michèle - location Bee's, Sylvie Freydier (Lourmarin) - location Bee's

Daniel Goursat et sa compagne Irène

### 2° voiture - 4 participants

Serge et Nadine, Geneviève, Sabine

### 3° sur place à la Muse

Cathy, Magali Bourgue, Christiane Aguitton (à confirmer)

Thierry enverra à son retour de séjour à l'étranger un message détaillant les infos utiles à tous les participants et les points de rencontre pour la voiture !

## 3/ ORGANISATION THEÂTRE (Surraya-Ophélie)

Date prévue : 25 novembre. Le spectacle qui consistera dans la lecture seul en scène de Bertrand Farge de la *Confession d'un enfant du siècle* d'Alfred de Musset. se tiendra dans la grande salle de la Fruitière Numérique. Il sera payant.

#### 4/ JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Cette journée aura lieu le 9 septembre. Nous aborderons plus précisément cette question lors de notre prochain CA en juillet prochain. Prévoir des visuels pour promouvoir l'association et des flyers pour le spectacle Musset. Selon la disposition, on verra si on pourra présenter des fragments de lecture ?

#### 5/ JOURNÉE DU PATRIMOINE (Serge)

L'ouverture du Petit Moulin chez Cécile Avril requiert des volontaires pour organiser le bon déroulement de la visite et la sécurisation du lieu.

#### 7/ AUTRES INITIATIVES

##### **7a/PROJET VEILLÉE HENRI MEYNARD**

Première ébauche de projet. Fabrice et Alexandre indiquent se charger de l'organisation de la soirée. Trouver une date la deuxième semaine de juillet. Une souscription sera lancée pour aider au financement des rééditions. Pierre Croux sera un des animateurs de cette soirée aux côtés d'anciens qui ont connu HM.

Dans la cour devant l'école et la Cour Meynard, installation d'un projecteur et d'un écran pour passer des diapositives du village illustrant les textes tirés de l'œuvre de Henri Meynard (les trois tomes) qui seront dits par des membres de l'association LCP.

Cette manifestation pourrait être organisée après la mi-juillet (fin du festival des arts de la parole) ou après le 15 août et avant la fête votive. Commençant à 20 h 30, la soirée durera une heure. Elle sera introduite par une présentation du personnage (si quelqu'un l'ayant connu peut en parler ce serait pas mal ou bien une des ayant-droits).

On présentera le projet de réédition des œuvres de HM et on distribuera une souscription publique pour aider et accélérer la publication.

##### **7b/ PROJET FABRICE/FONTVERT**

Visite découverte du domaine de Fontvert, producteur de vins, de paysages et de biodiversité.

À pied, durée entre deux et trois heures, en fin de journée, cet été. **Une date est à définir dans la seconde quinzaine d'août.**

Cette visite sera l'occasion de partager l'histoire de Château Fontvert, ses paysages et ses pratiques viti-vinicoles. Le domaine est principalement dédié à la vigne, mais il maintient une tradition de

polyculture. À la vigne se mêlent oliviers, chênes truffiers, figuiers, bois et prés. En saison, le domaine accueille des ruches de Banon et les brebis de l'élevage du Couleton à Puyvert.

Le départ est donné depuis la cave où les véhicules peuvent aisément se garer. Présentation de la ballade au caveau avec la carte de l'encépagement du domaine.

1) Après avoir traversé l'Aigue brun, puis côtoyé une parcelle de chênes truffiers et des terrasses d'oliviers, on arrive à un point de vue inchangé depuis des siècles, qui domine le vallon de l'Aigue brun.

2) Deuxième étape : à travers les vignes du quartier du Colet de Pierrouret et de Poutoutou. Vue sur l'arrière du château de Lourmarin et sur la chaîne de la Trévaresse. Un terroir de molasse calcaire, difficile, la roche mère n'est pas loin. Ici sont plantés syrah pour les rouges, grenache noir pour les rosés, grenache blanc et vermentino pour les blancs. Ces vignes produisent plusieurs de nos meilleures cuvées.

3) La balade se poursuit autour de la colline de Pierrouret pour rejoindre le Jardin gastronomique. On longe d'abord une parcelle de mourvèdre qui produit le pétillant naturel rosé, puis une parcelle de cinsault que l'on destine principalement au rosé. Explication de l'intérêt du cinsault : fait des vins à degré plus faible que grenache et syrah, bon rendement, peut être vinifié en rosé ou en rouge. Derrière ces parcelles, les vignes de syrah qui produisent notre cuvée haut de gamme, le Colet.

4) Après avoir côtoyé le Jardin gastronomique, on redescend vers le lieu dit Château-Sarrazin. Vue sur les restanques qui strient la colline depuis l'époque gallo-romaine. On parcourt un ensemble de vignes et en particulier une parcelle de mourvèdre qui produit, les bonnes années, un de nos vins haut de gamme. Cette parcelle a été surgreffée il y a une quinzaine d'années. Explication du surgreffage, qui permet de changer de cépage tout en conservant le système racinaire de la vigne.

5) Retour à la cave pour une visiter des chais et une dégustation bien méritée. Les participants seront invités également à apporter de quoi se sustenter.

### **7c/PROJET JARDIN GASTRONOMIQUE (Jean-Pierre)**

À venir, fin juin, pour une quinzaine de personnes.

## **7d/ PROJET SPORTIF (Serge)**

Suite à un projet qui, malgré son succès d'estime initial, n'a pas été mené à son terme, LCP pourrait organiser à la mi décembre un open de tennis de table à la Fruitière numérique. Elle pourrait disposer du soutien logistique du Club Sportif Pertuisien TT qui prêterait quatre de ses tables et des séparations permettant d'assurer quatre aires de jeu dans la grande salle de la Fruitière numérique.

Nous ferons la démarche d'associer les autres associations du village à cet événement : le Mouv' senior, le Comité des Fêtes, le Conseil municipal Jeunes, le Peps.

Ouvert aux enfants comme aux adultes, il se déroulerait en deux séances, le samedi, une en matinée, dédiée aux enfants (10h-13 h) et une autre aux adultes (14h- 18 heures sous la forme d'un tournoi. Suivra un apéritif consolatoire pour tous les participants, perdants ou gagnants.

Une buvette sera organisée. Une participation aux frais sera demandée sous la forme d'une inscription de 5€ par joueur adulte et 2€ par enfant.

## **7e/ACTION DE SENSIBILISATION À LA DÉFENSE DU PETIT PATRIMOINE**

À l'occasion d'un entretien avec Mme Elizabeth Sauze, ancienne élève de l'École des Chartes et paléographe-conservatrice aujourd'hui à la retraite, de plus actrice de l'Inventaire du Pays d'Aygues, discutant des atteintes au patrimoine des nouveaux acquéreurs de domaines ou de maisons aux caractéristiques intéressantes le patrimoine, elle m'a indiqué que son souhait minimal dans ces cas dramatiques pour la préservation des traces du passé serait l'obtention par arrêté municipal, loi ou décret de l'obligation avant toute vente de procéder à un descriptif visuel et écrit de tout patrimoine bâti afin de servir d'archive et de témoignage de l'existant avant que le propriétaire puisse jouir de son droit de propriété. Nous pourrions réfléchir sur les modalités de cette revendication et la porter dans un premier temps au niveau communal ou départemental et contacter les organisations nationales idoines. L'idée de préparer une proposition de loi pour le député de la circonscription est émise.

La réunion s'est achevée à 19 heures.

La secrétaire et le secrétaire adjoint